

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 19 février 2015

Présents : Charles CHEVAILLER, Jean-Claude COMPAGNON, Nicolas GARCIN,
Francine JACQUET, Brigitte DOUVRE, Gaël MONNERET,
Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Sara GALLASSO.

Absents excusés : Pascal SIMONET, Christophe MARION.
a été élu **secrétaire** : Charles CHEVAILLER..

1) Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du **jeudi 15 janvier 2014.**
est approuvé à l'unanimité.

2) Points à l'ordre du jour :

Urbanisme :

Dans la vente maison de la maison Crombet, la commune abandonne son droit de préemption au profit des acquéreurs Monsieur et Madame Lambert.

Monsieur Morel dépose une demande de permis de construire afin transformer l'ancien hangar acquis à Monsieur Russo rue des Vieux Monts. Avis favorable.

Monsieur Chevailler dépose une demande de permis de construire un hangar à bois dans la cour de sa maison. Avis favorable.

Nous rappelons à cette occasion que chaque modification d'un immeuble ou d'une propriété (rénovation d'un toit, fenêtre supplémentaire, petite construction ...) doit faire l'objet d'une demande de permis auprès de la mairie qui transmet aux services compétents d'ECLA.

Légalité du PLU en question.

Par lettre recommandée du 23 janvier, 20 jours après l'expiration du délai de contrôle de légalité par les services de l'état, Monsieur le Préfet nous avertissait que certains points du PLU étaient non conformes. Lettre a été portée directement par le maire au cabinet de monsieur le Préfet demandant des explications et sollicitant une audience. Aucune réponse n'est parvenue à ce jour.

Point sur la clôture du budget 2014. Le bilan du budget de fonctionnement présente un excédent de 36993 €. Le bilan du budget d'investissement présente un déficit de 32058 €, comblé par l'excédent de fonctionnement. Le résultat financier de l'année s'établit à 4935 €. Il conviendra donc d'être prudent dans les futurs investissements.

3) Les divers projets à discuter au budget 2015 :

Projets anciens : Plusieurs projets ont été décidés au cours de l'exercice 2014 et restent à réaliser ou à financer pour la somme de 69476 €. Diverses subventions pour la somme de 26468 € viendront en partie compenser cette dépense. Il s'agit des travaux suivants :

Toit de l'église pour 20976 €,
Murs de soutènement des routes pour 22000 €,
Parc de jeux pour 18500 €,
Mur du cimetière pour 4000€
Etude de Jura-Habitat pour 4000 €.

Nouveaux projets

Rénovation de la salle du foyer dans sa partie haute.

Mise en accessibilité handicapés de la partie basse de la même salle. C'est un projet qui selon les indications réglementaires actuelles peut s'étaler trois ans.

Entretien des routes et des rues, notamment du chemin de la Crucelle et de la rue du Haut.

Entretien et rénovation de l'éclairage public, notamment au lotissement de La Chaumette.

Réparation du toit du garage du bâtiment mairie.

Achat d'un ordinateur plus performant au secrétariat de mairie pour répondre à la demande des administrations et de la mise en place de la dématérialisation.

Pour tous ces centres d'intérêt, des devis sont demandés. La commission budget se réunit le 5 mars 20h30 afin d'étudier les diverses propositions et de choisir ce qui sera rapidement réalisable.

3) Informations générales :

Le nouveau Plan de Prévention des Risques Naturels a été présenté en mairie par la DDT. Il sera légèrement corrigé avant d'être signé par le Préfet, intégré au PLU et applicable. A Pannessières, son incidence sur les décisions d'urbanisme sera de faible portée.

Le voyage des seniors les emmènera cette année visiter l'Auvergne, à ALLEYRAS, du 13 au 20 juin 2015. Le coût du séjour complet est de 225 € pour les personnes non imposables, et de 410 € pour les autres. Sara Gallasso et Gaël Monneret ont préparé et distribué un document à l'intention de toutes les personnes de plus de 60 ans qui peuvent s'inscrire en mairie si elles désirent participer à ce séjour.

Protection incendie. Rendez-vous est pris avec M. Ghini le vendredi 27 février pour une inspection de l'ensemble du dispositif sur la commune..

4) Questions diverses :

Francine Jacquet prend en charge l'organisation des élections départementales de mars.

D'autre part, Francine fait le compte-rendu de la réunion de l'Association de Défenses du Patrimoine de la vallée de la Vallière. Le petit oratoire situé au croisement entre la partie supérieure du chemin des Vieux Monts et la route du lotissement abrite une intéressante statue en bois peint de la Vierge datant vraisemblablement du XVII^{ème}. Le conseil donne un avis favorable à la demande d'un devis pour la restaurer. Il est par contre défavorable à un classement de l'oratoire comme monument historique. En fin, les Journées du Patrimoine qui auront lieu les 19 et 20 septembre mettront à l'honneur les fours à pain de Briod ainsi que la chapelle Saint Jérôme.

Jean-François Rehfuss présente son travail sur le site. Pour le rendre plus vivant, il serait utile de lui fournir quelques photographies de la vie du village, ainsi que quelques commentaires. Ce pourrait être le travail d'une classe de BTS par exemple.

Gaël Monneret donne des précisions sur les travaux de l'aire de jeux. Le terrassement et la pose des bordures par l'entreprise TGDR sont déjà bien avancés. Les jeux ont été livrés. Rendez-vous est pris pour leur montage et leur mise en place sur le site. Pour mémoire, la pose de la clôture et les plantations auront lieu en mars. Elles seront réalisées par l'entreprise ANTIER.

Nicolas Garcin prend en charge l'organisation d'une exposition de photographies les 8, 9 et 1^à mai prochains. Elle sera conduite par une association de photographes professionnels, « La Page ». Le vernissage aura lieu le 8 mai, après la cérémonie commémorant l'armistice. Au cours de la journée du samedi, les artistes ouvriront un studio et proposeront de photographier les visiteurs. Une animation par le CCAS est prévue durant cette journée.

Agenda : Mariage Mme Cucheroussey M. Mathieu. Samedi 20 février.

Commission impôts le vendredi 13 mars à 14 heures.

La séance est levée à 11 h 30.

Le maire : Maurice MONNE